



1938

BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX

N°1 – juin 2014



2014

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

Je tiens d'abord à remercier tous les électeurs qui sont venus voter le 23 mars dernier. Avec environ 80 % de participation, la commune de Fouleix montre, comme beaucoup de ses voisines, la vivacité de la conscience citoyenne de nos territoires ruraux. Il faut, je crois, s'en réjouir.

Ces élections ont été marquées par un renouvellement de l'équipe communale et je voudrais, ici, rendre hommage aux conseillers qui ont décidé de ne pas se représenter, après avoir servi les intérêts communaux pendant plusieurs années. J'ai une pensée toute particulière pour Gérard Gallet dont l'engagement au service de la commune a permis son évolution. Qu'il en soit vivement remercié !

Vous avez en mains le premier bulletin de notre mandat. Nous y avons voulu des informations variées et utiles, communales et inter-communales. Par la suite, les prochains bulletins seront diffusés en fonction de ces informations et des projets communaux ou inter-communaux.

Bonne lecture à tous !.

Emmanuel LEGAY

LE BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2014 le 30 avril 2014. Il est en continuité avec les précédents avec un montant total de 144 000 € environ pour le fonctionnement et 100 000 € en section d'investissement. Les finances de la commune sont saines, l'endettement reste très raisonnable malgré les travaux récents du bourg. Nos charges de fonctionnement sont maîtrisées à 350 € par habitant quand la moyenne départementale pour les communes comparables s'établit à 556 € par habitant.

S'agissant de la fiscalité, nous sommes à 113 € par habitant d'impôts locaux alors que la moyenne départementale est à 246 €, soit plus du double pour des communes comparables à la nôtre. Nous avons d'ailleurs décidé de maintenir les taux des trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) au même niveau global (commune et communauté de communes) qu'en 2013.

DU NOUVEAU DANS LES ECOLES

Depuis le 1^{er} janvier 2014 et la dissolution du SMIVOS, les écoles de Fouleix, Saint-Laurent-des-Bâtons et Saint-Michel-de-Villadeix sont gérées par la Communauté de Communes. Elle assure le fonctionnement des écoles (fournitures scolaires, entretien des bâtiments, ...), le fonctionnement des cantines, ainsi que l'encadrement des enfants pendant les Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

La commission éducation de la Communauté de Communes est présidée par Jean-Luc Noyer, 1^{er} adjoint de Veyrines-de-Vergt. Les écoles du regroupement sont représentées au sein de cette commission par Emmanuel Legay, maire de Fouleix.

Quant au transport scolaire qui ne fait pas partie des compétences de la Communauté de Communes, il est géré pour l'ensemble du regroupement par la commune de Fouleix.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Depuis le 1^{er} janvier 2014, notre Communauté de Communes est devenue celle du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe (CCPVTF), constituée de 21 communes.

Son Président élu le 11 avril en Conseil Communautaire est Thierry Nardou, Maire d'Eglise Neuve de Vergt, il est épaulé par 10 Vice-Présidents. Le budget d'un montant d'environ 5 000 000 € a été voté le 15 mai.

INFORMATION PROGRAMME HABITAT

Nous vous rappelons que dans le cadre d'un Programme Logement, vous pouvez obtenir des aides techniques et financières pour lutter contre les pertes énergétiques (isolation,) et améliorer l'accessibilité de votre logement (handicap, vieillissement).

Une permanence de l'ANAH se tient à Vergt tous les 1^{er} vendredi du mois de 9h30 à 12h à la mairie. Vous pouvez aussi appeler le 05 53 06 81 20

Si vous souhaitez recevoir le prochain bulletin uniquement par courrier électronique, merci de nous en informer à l'adresse suivante :

mairie.fouleix@gmail.com

LA FETE DES MAIS

- Les mais du 14 juin : Philippe BUREY, Loïc MALLET, Audrey LAVISA, Thierry REYSSET et Emmanuel LEGAY
- Les mais du 21 juin : Amélie BALAINE, Marco ANDRADE-SIMAL, Jérôme MALLET, Ludivine LAMBERT et Frédéric COURTINES

Le DIMANCHE 22 JUIN, tous les habitants de FOULEIX sont invités à participer au repas offert par la mairie qui sera servi dans la salle des fêtes.

Nous vous demandons de vous inscrire pour nous permettre de prévoir ce repas, soit à la mairie (05-53-54-91-40) soit au 05-53-04-60-19
VENEZ NOMBREUX !!

INFORMATION GENDARMERIE

La gendarmerie de Vergt organise une réunion d'information sur le thème :

La prévention des actes de malveillance au préjudice des séniors

Mercredi 11 juin 2014 à la mairie de Vergt
Inscription au 05 53 54 90 05 (Mairie de Vergt)

VOTRE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel : 05-53-54-91-40

Mail : mairie.fouleix@gmail.com

Les élus de la commune :

Maire : Emmanuel LEGAY

1^{er} adjoint : Amélie BALAINE

2^{eme} adjoint : Christian BONVOISIN

3^{eme} adjoint : Frédéric COURTINES

Les conseillers : Philippe BUREY, Marco SIMAL, Ludivine LAMBERT, Audrey LAVISA, Jérôme MALLET, Loïc MALLET, Thierry REYSSET,

Vous pouvez rencontrer vos élus en prenant rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie